

## 4 Belges sur 10 pensent que la voiture entièrement autonome n'existera jamais

Des actions d'information sont indispensables pour restaurer la confiance des conducteurs

***La surmédiation de certains accidents impliquant des voitures autonomes a malheureusement un impact négatif sur la confiance du public envers ces véhicules. Ainsi, selon une nouvelle enquête de l'institut Vias, le pourcentage de personnes qui estiment qu'elles ne parviendront pas à éviter un accident est passé de 20 à 29% en 3 ans. Plus de 4 Belges sur 10 (et même 1 Wallon sur 2 !) pensent même qu'elles ne verront jamais le jour. Bref, un gros travail de sensibilisation reste à faire pour convaincre les Belges de l'impact positif des voitures autonomes.***

Pour recueillir l'avis des Belges sur la voiture autonome, l'institut Vias a interrogé un échantillon représentatif de la population. La même enquête avait été effectuée il y a environ 3 ans.

### **Moins d'accidents ? Seulement 1 Belge sur 5 le pense**

A la question : « *quel est, selon vous, le plus gros avantage des voitures autonomes ?* », seulement 1 Belge sur 5 (18%) répond leur moins grande implication dans les accidents. Début 2017, ils étaient 23% à en être convaincus. Les Wallons (13%) sont nettement moins optimistes que les Flamands (22%). En Wallonie, les personnes interrogées citent en premier lieu le fait qu'elles permettent de diminuer le stress en roulant de façon plus détendue (15%). 4 Belges sur 10 (40%) ne trouvent aucun avantage aux voitures autonomes. Ce chiffre interpellant est en évolution par rapport à 2017 (37%). La surmédiation de certains accidents, notamment aux Etats-Unis, a probablement influé sur l'opinion des Belges vis-à-vis des voitures autonomes.

### **Un parc automobile de voitures entièrement autonomes, de plus en plus utopique**

Plus de 4 Belges sur 10 ne croit pas du tout en un parc automobile constitué uniquement de voitures entièrement autonomes. Les Wallons (48%) sont plus pessimistes que les Flamands (37%) et les hommes (48%) sont davantage convaincus que les femmes (34%). Quant à ceux qui y croient, environ 4 conducteurs sur 10 ne l'envisagent pas avant... 2050.

### **De moins en moins de Belges tiennent à leur liberté de conduire**

28% des Belges aiment avoir le contrôle de leur véhicule et ne souhaitent pas laisser les commandes à un ordinateur. La perte de liberté reste, pour eux, le plus grand inconvénient de la voiture autonome. Cet argument est toutefois en nette diminution par rapport à l'édition de 2017 (42%). Les conducteurs de plus de 55 ans sont plus nombreux à tenir à leur liberté que les moins de 34 ans (31% contre 21%). Quant au choix éthique, à savoir la façon dont la voiture autonome réagira lorsqu'elle devra choisir entre plusieurs victimes potentielles en cas d'accident inévitable, cela ne préoccupe que 2 Belges sur 10 (22%).

### **Le constructeur fautif pour plus de la moitié des Belges**

Plus de la moitié des Belges interrogés (53%) pense que le constructeur automobile est le premier responsable en cas d'accident avec une voiture autonome. Plus surprenant, un Belge sur 3 (32%) estime que la responsabilité repose sur le conducteur alors que le pilotage se fait de manière tout à fait automatique.

## Conclusion

Même si la majorité des Belges n'est pas entièrement convaincue par la voiture autonome et que beaucoup d'obstacles se dressent encore sur sa route, elle représente l'avenir de la sécurité routière. La voiture autonome constitue la somme de toutes les aides et systèmes d'aide à la conduite que nous utilisons déjà aujourd'hui : le système de freinage d'urgence, la détection des angles morts, le cruise control adaptatif, l'assistance au maintien de voie, la caméra de recul... Le but ultime reste de tendre vers le zéro accident/tué, seul objectif humainement acceptable.

Selon Karin Genoe, CEO de l'institut Vias, « *pour atteindre ce but, la réalisation de nombreux essais avec des véhicules autonomes est nécessaire pour contrecarrer la surmédiasation des rares accidents qui ont lieu. Ces tests doivent également servir à valider le fonctionnement des technologies dans des environnements de conduite différents et à s'assurer que les conducteurs sont formés à leur utilisation. Divers projets auxquels l'institut Vias participe verront le jour dans les mois qui viennent afin de démontrer les bienfaits des véhicules autonomes pour la sécurité routière et la mobilité* »

### La voiture autonome en 10 questions/réponses

#### 1) C'est quoi une voiture autonome ?

Une voiture autonome est une voiture apte à rouler dans la circulation sans intervention d'un conducteur. L'autonomie comporte plusieurs stades, du niveau 0 actuel au niveau 5 (voiture entièrement autonome ; un conducteur n'est même pas requis).

#### 2) N'y aura-t-il plus le moindre accident ?

Il est impossible d'éviter totalement les accidents. Des études américaines prévoient une baisse de 80% du nombre d'accidents grâce aux voitures autonomes. Si une collision est inévitable, la vitesse au moment de l'impact sera de toute façon plus faible grâce aux systèmes de sécurité.

#### 3) Vais-je pouvoir me reposer pendant le trajet ou faire autre chose ?

Dans un premier temps, le conducteur devra être capable de reprendre les commandes à tout moment. Pas question donc de faire une sieste. Dans un futur lointain, il est possible que le conducteur s'adonne à d'autres tâches, mais il faudra alors modifier les réglementations.

#### 4) Est-il possible de pirater le système ?

Aucun système technique n'est fiable à 100%. Les passagers de la voiture autonome ou des personnes externes peuvent tenter de la pirater, mais il ne faut pas non plus verser dans le catastrophisme. Les problèmes liés au piratage du pilotage automatique sont rares.

#### 5) Les embouteillages vont-ils se résorber ?

Les voitures autonomes peuvent certainement contribuer à réduire les embouteillages, non seulement car le nombre de véhicules partagés va augmenter mais aussi parce que les véhicules vont communiquer entre eux. Les vitesses, par exemple, seront plus homogènes, ce qui augmentera la capacité de nos routes.

#### 6) Un permis sera-t-il toujours indispensable pour une voiture automatisée ?

Oui, bien entendu. À tout moment, le conducteur doit pouvoir reprendre les commandes du véhicule en cas de problème. En revanche, la formation à la conduite devra certainement être adaptée afin de mieux préparer les candidats à la conduite d'une voiture autonome.

#### 7) Qui est responsable en cas d'accident ?

La responsabilité du constructeur va s'accroître. On se dirigera alors vers une « responsabilité sans faute » : une société sera tenue pour responsable afin que la victime soit dédommagée quasi automatiquement. Ensuite, elle lui reviendra de prouver à quoi est dû l'accident : un capteur défaillant, un problème mécanique ou encore un bug de l'algorithme.

#### 8) En cas d'accident inévitable que se passera-t-il quand la voiture devra choisir entre plusieurs types d'usagers ?

Le dilemme de la voiture autonome en cas d'accident inévitable, c'est-à-dire choisir entre renverser un piéton ou heurter un mur avec les passagers, doit encore être débattu. Mais il existe de plus en plus de technologies dont le but est d'éviter la collision à tout prix (ex. : freinage d'urgence).

#### 9) Une assurance restera-t-elle obligatoire ?

Oui, mais l'assurance auto devra être revue en profondeur. Le profil du conducteur ne sera plus aussi important à terme s'il n'est plus amené à diriger le véhicule. Il faudra sans doute repenser également les formules, en insistant moins sur les dégâts matériels et plus sur l'assistance, par exemple.

#### 10) La voiture autonome peut-elle rouler partout ?

Non, pour le moment, la voiture autonome ne peut pas rouler partout. La voiture autonome sera introduite dans la circulation par phases. D'abord sur autoroute où la vitesse est plus élevée mais la voiture doit principalement rouler tout droit. Ensuite, dans les réseaux interurbains et urbains où la circulation est plus dense (vitesse réduite et interactions plus nombreuses).

Personne de contact:

Benoit Godart, porte-parole institut Vias: 02/244.15.34 ou 0476/24.67.20

---



Vias Institute  
Chaussée de Haecht 1405 - 1130 Bruxelles - T +32 (0)2 244 15 11 - F +32 (0)2 216 43 42  
info@vias.be - www.vias.be - BE 0432.570.411